

Dans le cadre de la mise en œuvre des « Options stratégiques 2015-2022 du CNP », désireux d'offrir une prise en charge communautaire aux personnes âgées actuellement hébergées au Centre Neuchâtelois de Psychiatrie (CNP), la Résidence La Licorne, l'EMS La Sombaille et le CNP développent un partenariat impliquant un transfert de résidents et un accompagnement spécialisé en psychiatrie au sein de ces deux EMS.

En 2013, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a publié le "Plan d'action global pour la santé mentale 2013-2020". Celui-ci plaide pour une approche communautaire et multisectorielle de la santé mentale, l'objectif étant la création de services de santé mentale ancrés dans le tissu social et pleinement intégrés au système de santé local. Interprète fidèle de ces recommandations internationales ainsi que des valeurs d'humanisme qui fondent sa mission, le CNP a entrepris, dès sa création, un chemin d'ouverture vers la société, pour planter les bases d'une psychiatrie intégrée et communautaire ; une psychiatrie dans la cité, pour la cité. C'est donc dans cette optique que s'inscrivent les réformes développées dans les « Options stratégiques 2015-2022 du CNP », validées par le Grand Conseil, qui prônent le développement de soins communautaires.

Dans ce contexte, la réduction de lits hospitaliers du CNP, ainsi que la création des deux Centres de Psychiatrie Communautaire du Littoral et des Montagnes (CPCL et CPCM), respectivement en 2016 et 2018, représentent d'importants jalons et témoignent de cette volonté de métamorphose vers une psychiatrie de proximité, centrée sur le soin psychiatrique spécialisé, pluridisciplinaire et dynamique. Dans la poursuite de cette mission de réorientation de la psychiatrie vers la communauté, l'attention est tournée aujourd'hui sur les activités d'hébergement du CNP, ses EMS, tous sis à Perreux.

Conscients que le mode de prise en charge actuel de personnes âgées au CNP peut être stigmatisant, du fait de la primauté de la composante médicale psychiatrique, la Résidence La Licorne, l'EMS La Sombaille et le CNP ont longuement œuvré afin de proposer un hébergement pour les personnes souffrant de troubles liés au grand âge, hors d'une structure psychiatrique. Aussi, sous l'impulsion du Département des Finances et de la Santé (DFS), et avec le soutien du Service Cantonal de la Santé Publique (SCSP), deux actions vont être mises en œuvre très prochainement : un total de 35 personnes actuellement résidentes dans les EMS du CNP seront transférées, 10 personnes de manière échelonnée dès août 2019 vers La Licorne et 25 personnes en avril 2020 vers La Sombaille ; par conséquent, afin de faciliter ce processus, le CNP sortira du dispositif d'admission des EMS du canton dès le 1er août 2019.

Dans le cadre de leurs travaux préparatoires, les trois partenaires ont été particulièrement attentifs à créer les conditions favorables d'accompagnement des bénéficiaires, de leurs proches, et du personnel, et ont mis en place de concert diverses actions. Une convention de collaboration entre les trois institutions permettra ainsi notamment d'assurer le transfert de compétences nécessaires à la prise en charge optimale des résidents.

Par ailleurs le CNP, en partenariat avec le Service de l'emploi, met sur pied un dispositif d'accompagnement à la transition professionnelle pour tous les collaborateurs et collaboratrices du CNP concernés par ces transferts.

Le personnel des deux EMS sera formé dès le mois de septembre 2019 pour travailler avec les résident-e-s du CNP, et encadré de manière très étroite par la suite par l'équipe mobile du CNP.

Il est à noter enfin que ceci se situe dans la poursuite des actions déployées par le CNP concernant la réorientation de ses activités occupationnelles et d'hébergement, qui vise à maintenir et intégrer les personnes dans des lieux de vie adaptés à leurs besoins, et limiter le recours aux services spécialisés de psychiatrie aux situations aigües.

Marin-Epagnier, le 21 juin 2019

Pour de plus amples renseignements:

Résidence La Licorne, M. Patrick Schneider, Directeur, 032 853 59 53

EMS La Sombaille, Mme Claudine Mangeat, Directrice, 032 967 01 11

CNP, Mme Raffaella Diana, Directrice Générale, 032 755 17 16 (via le Secrétariat Général)